

	INSTRUCTION	I25	A
	Conduite à tenir pour prévenir la diffusion des infections Covid-19 A l'attention des aides à domicile : en cas d'entretien du logement, du linge et de la préparation de repas	Date d'application: 01/04/2020	

Ce document a pour objectif d'informer les aides à domicile sur les gestes qu'ils doivent réaliser obligatoirement dans le cadre des précautions standard pour prévenir la diffusion de l'infection au virus Covid-19 au domicile.

Les prérequis

- Hygiène corporelle quotidienne ;
- Cheveux propres et totalement attachés, visage dégagé ;
- Avant-bras découverts ;
- Lunettes de vue maintenues propres ;
- Les boucles d'oreilles, les piercings et les chaînes doivent rester discrètes ;
- Ongles courts ne dépassant pas la pulpe des doigts ;
- Pas de vernis, même incolore ;
- Pas de bijoux sur les mains et les avant-bras.

A l'arrivée au domicile

- Téléphoner pour faire ouvrir la porte, si possible, afin d'éviter de toucher les boutons de sonnettes et les poignées de porte ;
- Dans un immeuble, éviter au maximum de toucher les surfaces dans les parties communes (rampes d'escalier, boutons...);
- Ne pas faire la bise ou serrer la main;
- Déposer vos affaires (manteau, écharpe, sac à main ou à dos) dans un endroit où le risque infectieux lié au Covid-19 est limité (ex : dans le domicile mais emballé dans un sac que vous aurez apporté et pas sur une chaise, un canapé, un lit, au sol)
- Réaliser une hygiène des mains par lavage au savon ou friction hydro alcoolique ;
- Enfiler les éléments de la tenue de protection adaptés à votre intervention (masque en tissus pour les non infectés et masque chirurgical ou FFP2 en cas d'infection, gants, blouse), dans l'idéal avant l'entrée dans le logement ;
- Assurez-vous que l'usager reste à plus d'un mètre de vous et qu'il porte un masque si son état de santé le justifie ; l'usager est informé qu'il doit porter un masque chirurgical (prescrit par son médecin traitant s'il est atteint ou suspecté).

Porter un masque durant toute la durée d'intervention, le masque en tissus est suffisant lors des interventions normales.

Si la personne tousse, en cas de suspicion de contamination, cas avéré de covid-19 ou si vous toussez, le masque chirurgical est indispensable .

Le bénéficiaire ou son aidant doit aérer le logement au moins 2 fois par jour durant 5 minutes et avant la venue de l'intervenant au domicile.

Vous intervenez au domicile d'un usager en conditions normales

Pendant l'intervention :

Assurez votre travail comme d'habitude en évitant tous les contacts avec la personne dans la mesure du possible.

Désinfection de toutes les poignées de portes (y compris des placards, des appareils électroménagers, etc.), des interrupteurs, des plans de travail, des accoudoirs des fauteuils, des poignées des aides techniques (déambulateur, canne) tous les endroits où les mains peuvent porter.

Vider les poubelles via le circuit habituel.

Les courses : désinfecter la barre du caddie avant de le prendre, privilégier les produits empaquetés, les fruits et légumes à éplucher, désinfecter les courses au retour à domicile (boites de conserves, enlever les emballages des yaourts avant de les mettre au réfrigérateur, etc.), stocker les sacs de courses en dehors du domicile.

Déplacements véhiculés : en cas de besoin (retrait d'argent liquide, rendez-vous médical, présence indispensable etc...) l'usager peut vous accompagner dans les déplacements véhiculés, il doit se positionner à l'arrière du véhicule côté passager (en diagonal par rapport au conducteur) et porter un masque. Pour les courses, il convient, durant la crise sanitaire, d'éviter les déplacements accompagnés.

A l'issue de la visite :

- Réaliser une hygiène des mains par lavage au savon ou friction hydro alcoolique ;
- **Changer la tenue vestimentaire quotidiennement dès la fin du service** ;
- Pour les personnes véhiculées, à la fin de la journée, il convient de **décontaminer le volant et tous les accessoires dans le véhicule qui ont été touchés** (pommeau de vitesse, frein à main, poignée intérieure, bouton autoradio, manettes des clignotants et des phares, etc.) avec un détergent désinfectant virucide ou avec de l'eau de javel à 0,5%.

Vous intervenez au domicile d'un usager suspecté ou infecté par le Covid-19.

La personne est informée qu'elle doit porter un masque (prescrit par son médecin traitant). Dans ce cas, le salarié doit **garder son masque durant toute la durée de l'intervention** et porter la blouse afin de protéger ses vêtements.

Le masque se positionne en le tenant par les élastiques, vous ne devez en aucun cas toucher le masque même pour le repositionner sans avoir réalisé un lavage des mains ou effectuer une friction hydro alcoolique.

Pendant l'intervention :

Entretien du linge

Dans la mesure du possible, **le salarié devra** :

- Ne pas secouer les draps et le linge ;
- Ne pas plaquer le linge sale contre soi ;
- Transporter les draps et le linge à laver dans la machine à laver le linge sans dépose intermédiaire dans le logement ;
- Laver le linge :
 - A part des autres personnes vivantes sous le même toit ;
 - Dans une machine à laver avec un cycle à 60°C pendant 30 minutes au minimum.

En cas de linge fragile, réaliser un prélavage

- Réaliser une hygiène des mains en fin de manipulation.

Nettoyage du logement

- Les surfaces de contact doivent être régulièrement désinfectées (poignées de portes, télécommande, etc.)
- En cas de présence d'un cas avéré ou suspect, **ne pas utiliser un aspirateur ni un balai pour le nettoyage des sols** (afin d'éviter la dispersion dans l'air du virus si une des personnes du logement est suspectée ou porteuse du virus)
- Les sols et surfaces supportant le nettoyage humide doivent faire l'objet des différentes opérations suivantes :
 - Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent ou une serpillière ;
 - Laisser sécher ;
 - Changer le bandeau de lavage à usage unique ou utiliser une serpillière différente (dans la mesure du possible) pour désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel dilué à 0,5% de chlore actif (1 litre de javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide).

Elimination des bandeaux de lavage : via le circuit des ordures ménagères. Les bandeaux usagers sont mis dans un sac plastique noué une fois plein, puis **ce sac est mis dans un second** noué et mis aux ordures ménagères. En cas d'utilisation de serpillières, ces dernières doivent être lavées dès la fin de l'intervention sur un cycle à 60°C minimum.

Désinfection de toutes les courses (boîtes de conserves, enlever les emballages des yaourts avant les mettre au réfrigérateur, etc.), des plans de travail, des accoudoirs des fauteuils, des poignées des aides techniques (déambulateur, canne) tous les endroits où les mains peuvent porter.

Remplissage du cahier de liaison et utilisation d'outils informatique :

- Remplir le cahier de liaison avec son propre stylo, le décontaminer à l'issue de l'intervention ;
- Dans la mesure du possible, ne pas utiliser son téléphone portable, le désinfecter si celui-ci est utilisé ;
- Favoriser l'utilisation de l'oreillette pour éviter de toucher l'écran du téléphone pour décrocher lors d'un appel.

A l'issue de la visite :

- Réaliser une hygiène des mains par lavage au savon ou friction hydro alcoolique des mains ;
- **Changer la tenue vestimentaire dès la fin du service par demie journée et laisser la tenue changée à l'air pour éliminer les résidus viraux ;**
- Pour les personnes véhiculées, à la fin de la tournée, il convient de **décontaminer le volant et tous les accessoires dans le véhicule qui ont été touchés** avec un détergent désinfectant virucide ou avec de l'eau de javel à 0,5%.